



Version électronique  
disponible sur le site web  
de la municipalité  
[stferdinand.ca](http://stferdinand.ca)

02

## Nouvelles municipales

04

## À savoir

06

## Les belles histoires du maire d'en haut

08

## Les loisirs

10

## À l'affiche

12

## Calendrier



# Nouvelles municipales

Par Suzanne Aubre, conseillère du district 6

## NOTRE NOUVEAU BULLETIN!

Le conseil et l'équipe municipale sont heureux de vous présenter le tout nouveau bulletin mensuel « Le Ferdinois ». Comme c'est la première édition de ce nouveau format, il est probable que des ajustements pourraient être apportés au cours des prochains mois.

Il y a également du nouveau du côté de notre site internet et de notre page Facebook, qui, eux aussi, ont subi une cure de rajeunissement. Nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à aller y faire un tour aux adresses suivantes : [www.stferdinand.ca](http://www.stferdinand.ca) et [www.facebook.com/loisirs.stferdinand](https://www.facebook.com/loisirs.stferdinand).

Pour toute annonce d'événements spéciaux, veuillez communiquer avec notre adjointe administrative Coralie Charpentier au 418-428-3480, poste « 0 », ou par courriel à [info@stferdinand.ca](mailto:info@stferdinand.ca).

Nous sommes très fiers de ces nouveaux outils et serons très heureux de recevoir vos commentaires sur notre page Facebook, sur notre site internet ou verbalement.

## SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2019

1. Le conseil a adopté les modifications mineures à deux anciens règlements :

a. Règlement de lotissement numéro 2019-194 (anciennement 2017-163)

b. Règlement de zonage numéro 2019-195 (anciennement 2017-162)

2. Le conseil a également adopté les modifications à deux autres règlements :

a. Règlement 2019-199 sur le traitement des élus (anciennement 2015-147) pour com-

penser la perte de revenus suite à l'imposition additionnelle d'une partie du revenu par le gouvernement fédéral.

b. Règlement 2019-200 concernant la gestion des fosses septiques qui concerne particulièrement la gestion des fosses à rétention totale ou fosses scellées (anciennement 2010-106). Sommairement, le nouveau règlement stipule que les citoyens auront deux choix (d'autres règles s'appliquent également) :

i. La municipalité continue de donner le service, soit une vidange totale une fois aux deux ans pour les résidences et une fois aux quatre ans pour les bâtiments utilisés de façon saisonnière.

ii. Se retirer de ce service et présenter une preuve de vidange 1 fois par année pour une résidence et 1 fois aux deux ans pour un bâtiment utilisé de façon saisonnière. Dans ce cas, il doit prendre arrangement avec l'entrepreneur ou un vidangeur et assumer lui-même les coûts reliés à toute vidange.

Pour connaître l'intégralité de tout règlement, veuillez communiquer avec le bureau municipal. En cas de divergence entre ce qui précède et le règlement complet, c'est le règlement qui s'applique.

3. Le conseil a refusé d'accorder une demande de dérogation mineure pour la construction d'un garage à la compagnie 7105941 Canada Limitée, étant donné que celle-ci peut se conformer au règlement en vigueur en disposant différemment le garage projeté.

4. Le conseil a adopté deux résolutions de demande d'aide financière au Programme des infrastructures routières locales pour la réfection

de la Route du Domaine du Lac (segment 73) et la Côte de l'Église (segment 77). En cas de non-respect des modalités en vigueur, la municipalité se garde le droit de se retirer du programme et de résilier l'aide financière.

5. Le conseil a adopté une résolution pour la présentation d'une demande d'aide financière au programme de l'Agence municipale 9-1-1 qui vise à soutenir les actions de préparation aux sinistres, en partenariat avec les municipalités environnantes de la MRC de l'Érable.

*Note : Pour une version complète des procès-verbaux des dernières séances du conseil, visitez le site internet de la municipalité au [www.stferdinand.ca](http://www.stferdinand.ca).*

### AU PRINTEMPS, LA BANDE RIVERAINE, ON Y VOIT!

Un règlement concernant la protection de la bande riveraine avait été adopté il y a quelques années par le conseil en place. Au cours des deux dernières années, la municipalité avait fait le tour des résidences riveraines afin de s'assurer que le règlement est appliqué. Malheureusement, il s'est avéré que plusieurs riverains ne se conforment pas au règlement municipal, par ignorance ou par négligence. Suite aux inspections faites, des avis de non-conformité ont été envoyés aux riverains à l'automne 2017 et 2018, les enjoignant de prendre les mesures nécessaires afin de se conformer au règlement en vigueur. Les principales raisons pour les avis de non-conformité sont les suivantes :

- Sur un terrain riverain aux lacs William et Joseph, à la rivière Bécancour ou d'un de ses tributaires, lorsque la rive est dégradée, décapée ou artificialisée, celle-ci doit être renaturalisée sur une profondeur de 5 mètres lorsque la pente est moins de 30% et sur une profondeur 7.5 mètres lorsque la pente est égale ou supérieure à 30%.
- Il est interdit à tout propriétaire riverain de couper ou tondre le gazon de sa propriété sur une profondeur de 5 mètres à partir de la rive.
- Il est interdit d'avoir plus d'un quai pour un même terrain adjacent au lac. De plus, il est

interdit d'avoir plus de deux embarcations à propulsion mécanique incluant l'abri à bateau/monte-bateau et deux embarcations à propulsion humaine.

Nous tenons à rappeler à tous que la protection du lac est notre première priorité pour la survie de notre économie locale, le développement du tourisme et la valeur de nos propriétés. Une autre inspection sera faite au cours de l'été pour voir où en sont les travaux des riverains pour se conformer au règlement. Suite à cette inspection, la municipalité émettra les constats d'infraction avec amende jugés nécessaires aux riverains qui sont encore non-conformes.

D'autres règles s'appliquent. Pour une copie du règlement concernant la bande riveraine ou pour toute question au sujet de celle-ci, nous vous prions de contacter l'inspecteur en bâtiment et en environnement, Michaël Caron. Vous pouvez le joindre au 418-428-3480, poste 4301, ou par courriel [urbanisme@stferdinand.ca](mailto:urbanisme@stferdinand.ca). Le règlement est également disponible sur le site web de la municipalité, sous l'onglet « Urbanisme et règlements », au chapitre 18 du règlement de zonage.

### DEMANDE DE COMMANDITE OU DE SOUTIEN

Afin de clarifier la façon de procéder, nous faisons un petit rappel aux citoyens ou organismes qui désirent, par exemple, soumettre une demande d'aide financière ou de soutien, organiser un événement sur les terrains de la municipalité ou emprunter un local, espace ou édifice municipal pour la tenue d'une activité. Vous devez soumettre cette demande par écrit à Dominic Doucet, directeur général. Aucune demande ne peut être faite verbalement et aucune demande ne peut être acceptée verbalement ou par écrit par un élu (maire ou conseillers). Selon le code municipal du Québec, c'est le conseil, et lui seul, qui doit accepter ou non ces requêtes. Afin de nous conformer aux normes dictées par le Code municipal du Québec, nous vous demandons de bien vouloir respecter cette procédure. Toute demande qui ne respecte pas cette procédure ne pourra malheureusement pas être considérée par le conseil. Merci de votre compréhension.

## À savoir

### Informations pratico-pratiques

### MUNICIPALITÉ DE ST-FERDINAND

375, rue Principale, Saint-Ferdinand, QC, G0N 1N0

**HEURES D'OUVERTURE**  
Lundi: 9h à 12h / 13h à 16h45  
Mardi au jeudi: 8h à 12h / 13h à 16h45  
Vendredi: 8h à 12h

(418) 428-3480  
(418) 428-9724 (télécopieur)

info@stferdinand.ca

www.stferdinand.ca

Municipalité et loisirs Saint-Ferdinand

Municipalite.StFerdinand



### PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 1er avril 2019

19h

821, rue Principale

### Le Ferdinois

Ce journal municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

- Responsables du journal: Suzanne Aubre et Yves Charlebois
- Conception et mise en page: Coralie Charpentier
- Tirage: 1 000 copies
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada



### BIBLIOTHÈQUE ONIL-GARNEAU

**Horaires**  
Lundi: 16h à 20h  
Mardi: 13h à 16h  
Mercredi: 16h à 20h  
Jeudi: 17h à 20h

**Contact**  
Martine St-Pierre  
(418) 428-9607  
biblietcie.ca/biblio/bibliotheque-de-saint-ferdinand-onil-garneau  
Ami de la Bibliothèque Onil-Garneau

**Événements**  
Ateliers de tricot: À chaque mercredi à 18h  
Heure du conte: 4 avril à 18h30  
Soirée jeux de société: 11 avril à 18h30

Wifi disponible sur place

# URGENCE VOIRIE!

LE NUMÉRO DE GARDE POUR LA  
VOIRIE EST LE

**(418) 332-5941**

**Un remerciement sincère aux Chevaliers de Colomb qui ont gracieusement fourni le transport et les collations à 25 jeunes de notre village pour leur permettre d'assister à un match des Tigres de Victoriaville.**

## Collecte de tubulure acéricole

La MRC de l'Érable offre le service de collecte de tubulure acéricole. Il est issu d'un partenariat avec Recyc Polytube et cette collecte est offerte sans frais à tous les acériculteurs de la MRC de l'Érable.

### Conditions

Pour être récupérée, la tubulure doit être placée à proximité d'un chemin accessible. Pour le tuyau maître-ligne, il doit être coupé en sections d'un maximum 12 pieds et la broche doit avoir été retirée. Il peut également être enroulé, mais ne doit pas être trop lourd afin qu'il demeure manoeuvrable par une personne seule. Pour les tubulures 5/16, elles sont récupérables, à l'exception de celles en PVC.

Pour savoir si votre tubulure est récupérable ou non, coupez-en un morceau, puis déposez-le dans un bol d'eau. Le plastique qui flotte se récupère. Celui qui coule est du PVC et est non récupérable.

Pour prendre un rendez-vous:  
(819) 806-2503 Daniel Carrier  
(819) 362-2333 Ézéchiél Simoneau

## RAPPEL RÈGLEMENTS

IL EST INTERDIT DE SE  
STATIONNER DANS LES RUES DE  
23H À 7H DU 15 NOVEMBRE AU 1ER  
AVRIL INCLUSIVEMENT.

LES ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES  
ET TOUTES LEURS  
COMPOSANTES DOIVENT ÊTRE  
ENLEVÉS ET REMISÉS AU PLUS  
TARD LE 15 AVRIL.



## VILLA VERSANT DU LAC 16 NOUVEAUX LOGEMENTS À SAINT-FERDINAND

**Ces logements s'adressent à des personnes âgées de 70 ans et plus, désireuses de diminuer leurs tâches ménagères et d'entretien.**

**Logement neuf (3 ½ et 4 ½), avec balcon privé, ascenseur, chauffé, éclairé, local de rangement pour quadriporteur et stationnement extérieur.**

**Deux repas quotidiens seront fournis, ainsi que des services de loisirs et de sécurité (bracelet d'alerte et portes sécurisées)  
Des logements sont aussi disponibles au PSL : Programme Supplément au Loyer.**

**Ces logements seront disponibles dès le 1er juillet 2019**

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

**Jean-Paul Marcoux : 418-428-9850**

**Renée Vigneault : 418-428-3858**

**Carole Comtois : 418-428-4417**

**Mario Faucher : 418-428-3297**

**Nicolas Argeris : 418-428-9361**



**TAXES MUNICIPALES**

**RAPPEL AMICAL**

**Prochain paiement:  
02/04/2019**

## Les belles histoires du maire d'en haut

Par Yves Charlebois

J'ai fait une belle rencontre avec M. Gaston Roy, ancien professeur et précurseur des loisirs à Saint-Ferdinand. Gaston est originaire de Plessisville et sa famille exploitait une ferme. En 1961, il a accepté un poste de professeur alors qu'on construisait les deux écoles du village, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles. Et en même temps, l'ancien collège passait sous le pic des démolisseurs. « À ma première année, l'école n'était pas finie de construire, j'ai fait la classe au sous-sol du presbytère ». Dès sa deuxième année d'enseignement, il a entraîné ses jeunes étudiants dans les sports. « J'avais 60 % d'entre eux qui voyageaient en autobus, alors sur l'heure du dîner c'était le hockey et la balle dans la cour d'école. Je balançais les équipes pour que personne ne soit mis de côté. Pour moi, l'important c'était la participation ».



Au fil du temps, il a aménagé le premier terrain de balle qui était situé sur la 165 en face de Vexco et le terrain était loué par la municipalité. Un espace était disponible sur la rue Bernier et voilà que nous avons le plus bel emplacement de la grande région pour un terrain de balle. Vient ensuite la construction du centre des loisirs Gaston Roy. « C'est un bel aréna selon nos moyens. À Coleraine par exemple, la municipalité a construit un aréna et, quelques

années plus tard, elle voulait s'en départir pour un dollar parce que ça lui coûtait trop cher ».

Gaston est devenu directeur des écoles, mais l'administration n'était pas faite pour lui, il est alors revenu à l'enseignement, puis il a pris sa retraite en 1997. Depuis, il a toujours eu un œil sur les loisirs comme pour l'achat de la Zamboni électrique ou le système de refroidissement. Aujourd'hui, il occupe ses étés comme capitaine du ponton du Manoir du lac où il raconte aux clients l'histoire de Saint-Ferdinand. « Ce n'est pas gênant de vendre Saint-Ferdinand ». Pour voir une petite partie de son héritage, Jean Binette administre la page Facebook « Tu sais que tu viens de Saint-Ferdinand quand... ». Gaston a légué à ce site près d'un millier de photos et diapositives de l'époque.



Le 22 février dernier se tenait la soirée annuelle Hommage aux bénévoles. Voici les récipiendaires de chacun des organismes. Première rangée : M<sup>me</sup> Lise Bouffard Chamberland des Franciscains, M. Roger Paquet du Comité de promotion économique, M<sup>me</sup> Marielle Paquet du Cercle des Fermières, M<sup>me</sup> Françoise Fortier Simoneau des Dames de l'amitié, M<sup>me</sup> Carole Comtois de la FADOQ. Dans

deuxième rangée : M<sup>me</sup> Lise Turmel de la Chorale Do Mi Sol, M. Marc Lestage de la Société d'horticulture, M<sup>me</sup> Geneviève Paradis des Loisirs, M<sup>lle</sup> Camille Hamel de la Maison des jeunes, M. Gilbert Béland des Chevaliers de Colomb, M. Denis Sévigny de la Fabrique et M<sup>me</sup> Brunette Boutin de la Clé des bois.

Bonne nouvelle : Le Chemin des artisans sera de retour à Saint-Ferdinand les 21, 22, 28 et 29 septembre à la salle communautaire de Vianney. Une de nos citoyennes, Brigitte Desjardins, est vice-présidente de l'organisme et la municipalité va défrayer les coûts de la location de la salle pour les deux fins de semaine.

Pier-Alexis Soulière, époux de Marie-Pier Fortier, est devenu le 9<sup>e</sup> sommelier au monde lors d'un championnat qui s'est tenu en Belgique dans la semaine du 10 mars. Pier-Alexis est originaire de Saint-Pierre-Baptiste. Ses beaux-parents, Colette Jacques et Renaud Fortier, en sont très fiers.

Mégann Turgeon est une future scientifique. Elle a remporté la finale d'Expo Science au Cégep de Theford, puis s'est rendue à la compétition provinciale à Québec le 16 mars. Elle a fait une recherche sur les impacts, entre autres sur la santé, concernant notre relation aux écrans d'ordinateur : « Dans notre exposition, nous avons présenté l'impact des écrans sur le sommeil, la mémoire, la concentration et l'apprentissage ». Mégann arrive d'un voyage en Inde et elle prend le temps de jouer au basketball pour l'équipe Les Filons du cégep.

Manon Truchon du service de garde à l'école Notre-Dame aimerait réaliser des matelas pour les offrir à des sans-abris l'hiver prochain. Elle a besoin d'un maximum de sacs de plastique d'emballage de lait. Vous pouvez déposer vos sacs au service de garde.

Le film « Le projet Hummingbird » tourné en partie à Irlande l'an dernier prendra l'affiche dans les salles de cinéma le 22 mars. Cette production du réalisateur Kim Nguyen sera projetée dans rien de moins que 400 salles aux

États-Unis et bien sûr ici au Québec.

À la voirie, ils ont mis le paquet pour éviter les inondations avant la fonte des neiges. Des pelles mécaniques ont été utilisées pour nettoyer les fossés et les entrées des ponceaux. Cette mesure préventive a porté fruit. Le vendredi 15 mars, il y a eu un redoux et de la pluie et l'eau a été évacuée par enchantement. Pendant ce temps, à Saint-Norbert, les employés du ministère des Transports cherchaient à dégager les fossés pendant que l'eau traversait le chemin Laurier à plusieurs endroits. Sans aucun chauvinisme... j'affirme que nous avons la meilleure équipe de voirie au monde!

Nos jeunes hockeyeurs ont visité, puis ont reçu une équipe de Notre-Dame-de-Lourdes à quelques reprises depuis un mois. Le plaisir était visible le lundi 11 mars.

Le vendredi 14 juin prochain va être une grosse journée au village. Il va y avoir une parade de véhicules de course de la série Mc Gregord et un spectacle de Gaith Boucher avec ses musiciens au belvédère de la marina. En prime, les cyclistes du 1000 kilomètres du Défi Pierre Lavoie passeront sur la rue Principale vers 21 h 30. Les 15 et 16 juin, ce sera des courses spectaculaires au circuit d'Irlande. Des médias de partout au Québec parlent déjà de cet évènement.

Le 14 mars, Audrey Ouellette (Marché Tradition, Chalets Garou) et des dizaines d'autres ont fait un don de sang à la collecte des Chevaliers de Colomb. Ici, c'est une tradition qui se poursuit depuis une trentaine d'années. D'ailleurs, Alphéodor Tardif et Roger Paquet ont reçu un médaillon d'Héma Québec pour leurs 30 années de bénévolat.

Je vous souhaite le plus beau temps des sucres. Ne vous gênez pas pour faire des provisions de produits de l'érable de chez nous. Pour tout problème, commentaire ou suggestion, contactez notre directeur général au 418-428-3480 poste 4306. Pour la voirie, en cas d'urgence, 24 heures/jour, composez le 418-332-5941.



## Les loisirs

Par Geneviève Paradis

Pour toutes demandes d'informations concernant les loisirs:

Geneviève Paradis, responsable des loisirs

☎ (418) 428-3480 #4305  
 ✉ loisirs@stferdinand.ca  
 🌐 stferdinand.ca/loisirs  
 📍 Municipalité et loisirs Saint-Ferdinand

**INSCRIPTIONS**  
**Camp de jour**  
**BASEBALL**  
**SOCCER**

Inscriptions en ligne à partir du 22 mars sur le site web [www.amilia.com](http://www.amilia.com)

Pour toutes demandes d'informations ou pour toutes questions, n'hésitez pas à me contacter. Il est également possible de prendre rendez-vous pour que l'on complète l'inscription ensemble.

-Geneviève Paradis, responsable des loisirs

**SERGE FIORI**  
**SEUL**  
 en Ensemble  
 UNE CRÉATION DU  
**CIRQUE ÉLOIZE**

📅 30 mars à 15h  
 📍 Théâtre Saint-Denis  
 ⌚ Départ à 12h de la cour de l'église  
 💰 97\$/personne

☎ Pour info et inscription:  
 Geneviève Paradis (418) 428-3480 #4305

**FERMETURE**  
**DE L'ARÉNA**

✘ **31 MARS** ✘

# Camp de jour 2019

Moi, mes souliers,  
ont beaucoup  
voyagé!

## Tarifcation

Nombre d'enfants	1	2+
Frais de base	20\$	17\$
Frais hebdomadaire	20\$	17\$
Pour 1 semaine	40\$	34\$
Pour 2 semaines	60\$	51\$
Pour 3 semaines	80\$	68\$
Pour 4 semaines	100\$	85\$
Pour 5 semaines	120\$	102\$
Pour 6 semaines	140\$	119\$
Pour 7 semaines	160\$	136\$
Pour 8 semaines	180\$	153\$

Le montant doit être réglé en totalité pour l'ouverture, soit le mardi 25 juin.

## Service de garde

Nombre d'enfants	1	2+
Pour 8 semaines	160\$	120\$
Par semaine	20\$	15\$
Par période	4\$	4\$

Il est possible de payer en totalité ou en versement à la semaine selon vos besoins.

## Modes de paiement

- En ligne avec une carte de crédit VISA ou Mastercard
- En chèque au nom de Municipalité de Saint-Ferdinand
- En argent



## À l'affiche

Informations sur les prochaines activités des organismes



## CHEVALIERS DE COLOMB

### ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

26 mars **ET** 23 avril

19h

À la salle du conseil

fadoq

## FADOQ SAINT-FERDINAND

### SOIRÉE DE DANSE

30 mars dès 20h

**ET**

27 avril dès 20h

À la salle communautaire



**Jardin botanique et Basilique Notre-Dame illuminée**

23 mai  
Montréal  
Départ à 8h de la cour de l'église  
60\$/personne  
Pour info et inscription:  
Geneviève Paradis (418) 428-3480 #4305

Prenez note que ceci sera la dernière sortie organisée avant juin 2020. Merci de votre compréhension!

## BADMINTON

École Notre-Dame

Les mardis de 18h à 19h30

3\$/personne

Apporter sa raquette et ses volants

Pour info et réservation:  
gerald.goudreau@hotmail.com  
(418) 428-9737

La session d'hiver se termine le 23 avril

fadoq

## FADOQ SAINT-FERDINAND

### VISIOCONFÉRENCE «Infos sur les médicaments en vente libre»

8 avril dès 13h30  
À la salle communautaire

BIENVENUE À TOUS, C'EST GRATUIT



Société d'horticulture et d'écologie  
des lacs et des montagnes

«FOODSCAPING»  
AMÉNAGEMENT PAYSAGER COMESTIBLE  
PAR M. ROCK GIGUÈRE

16 AVRIL DÈS 19H À LA SALLE COMMUNAUTAIRE

**FADOQ SAINT-FERDINAND**

Tai-chi - Session printanière 22 avril au 19 juin - 9 cours de 1 heure donnés par M. Adrien Croteau qui a une expérience de plus de 30 dans la pratique et l'enseignement de cette discipline

Le Taichi est une discipline dérivée des arts martiaux chinois dont les bienfaits se font sentir aux niveaux physique, psychologique et mental. La séquence d'exercices d'étirement, de contraction et de détente contribue à améliorer la circulation sanguine, les capacités respiratoires, la mémoire, l'équilibre et l'harmonie personnelle et sociale.

**Groupe 1 - Débutants**      **Groupe 2 - Débutants**  
 ☑ À chaque lundi      ☑ À chaque mercredi  
 ⌚ À 13h30      ⌚ À 9h30  
 📍 À la salle communautaire      📍 À la salle communautaire

👤 Pour s'inscrire: adriencro@hotmail.com

**FADOQ SAINT-FERDINAND**

**Mise en forme FADOQ - Session printanière**  
 ☑ À chaque jeudi du 25 avril au 20 juin inclusivement  
 ⌚ À 13h30  
 📍 Belvédère de la marina ou salle communautaire selon la température  
 35\$ pour les membres FADOQ  
 45\$ pour les non-membres

📧 Pour toutes demandes d'informations:  
 priscillefortier@hotmail.fr  
 (418) 281-9240

**CERCLE DES FERMIFIÈRES**

**EXPOSITION LOCALE**

26 avril de 13h à 19h  
 À la salle communautaire

Entrée gratuite, bienvenue à tous!  
 Tirage de prix sur place

**Conférence**  
 «L'État de santé du lac William»

Présentation par M. Gilles Brochu,  
 président de GROBEC et par  
 Jean Fillion, chargé de projet chez GROBEC

**Thèmes abordés:**

- L'État de santé du lac William
- Quelles actions à poser pour le lac
- Plan d'action de gestion durable
- Impact sur l'économie locale

☑ 16 mai  
 ⌚ 19h  
 📍 Salle communautaire

**COMITÉ DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DE SAINT-FERDINAND**

Assemblée générale annuelle  
 du Comité de promotion économique  
 de St-Ferdinand

☑ 15 mai  
 ⌚ 19h30  
 📍 Salle du Conseil

Bienvenue à tous!

# Calendrier

*Activités et événements à venir*

**LÉGENDE**

Cercle des Fermières

Chevaliers de Colomb

Société d'horticulture

FADOQ Saint-Ferdinand

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
	<b>1</b> 19h - Séance du conseil municipal - Salle du conseil	<b>2</b>	<b>3</b> 18h - Atelier de tricot - Bibliothèque Onil Garneau	<b>4</b> 18h30 - Heure du conte - Bibliothèque Onil Garneau	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>7</b>	<b>8</b> 13h30 - Visioconférence - Salle communautaire	<b>9</b>	<b>10</b> 18h - Atelier de tricot - Bibliothèque Onil Garneau	<b>11</b> 18h30 - Soirée jeux de société - Bibliothèque Onil Garneau	<b>12</b>	<b>13</b>
<b>14</b>	<b>15</b>	<b>16</b> 19h - Foodscaping - Salle communautaire	<b>17</b> 18h - Atelier de tricot - Bibliothèque Onil Garneau	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>20</b>
<b>21</b>	<b>22</b>	<b>23</b> 19h30 - Assemblée régulière - Salle communautaire	<b>24</b> 18h - Atelier de tricot - Bibliothèque Onil Garneau	<b>25</b>	<b>26</b> 13h à 19h - Exposition locale - Salle communautaire	<b>27</b> 20h - Soirée de danse - Salle communautaire
<b>28</b>	<b>29</b>	<b>30</b>				